

**OBJET    MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME**

---

La collectivité a constaté après quelques mois d'exercice que l'attente des plus démunis de ses habitants se manifestait par un besoin plus important d'une politique d'insertion et d'un besoin d'écoute et de soutien plus significatif.

Le besoin de réactivité et d'amplification des interventions de la collectivité en termes de proximité (travaux, réparation...) a été également relevé.

La collectivité souhaite donc dégager des moyens complémentaires dans ces domaines.

Cette préoccupation se traduit également par une réorganisation de rattachement de directions entre directions générales adjointes des services.

C'est ainsi que dans un souci de plus grande efficacité et de cohérence, il est envisagé de rattacher désormais la Direction des Travaux de Proximité à la Direction Générale Adjointe des Services - Services Techniques. De même, la Direction Economie de Proximité sera, elle, rattachée à la Direction Générale Adjointe des Services - Développement Urbain.

Ces rattachements n'entraînent aucune modification dans la situation individuelle des agents de ces deux directions.

Ces modifications prendront effet à partir du second semestre 2015.

Le Comité Technique a été consulté le 15 juin 2015.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET    MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/3-48 du Maire ;

Vu le rapport de M. DELORME Eric, 15<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve les modifications de l'organigramme municipal telles que prévues :

- rattachement de la Direction des Travaux de Proximité à la Direction Générale Adjointe des Services - Services Techniques ;
- rattachement de la Direction Economie de Proximité à la Direction Générale Adjointe des Services - Développement Urbain.